

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Politiques culturelles Présentation du dossier

Pierre Lefebvre

Numéro 303, printemps 2014

Politiques culturelles, l'héritage de Georges-Émile Lapalme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/71385ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lefebvre, P. (2014). Politiques culturelles : présentation du dossier. *Liberté*, (303), 21–21.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 2014

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

POLITIQUES CULTURELLES

PIERRE LEFEBVRE

L'IDÉE MÊME D'UN MINISTÈRE de la Culture, quand on y pense, peut sembler saugrenue. L'art et la pensée ayant prouvé depuis longtemps à quel point ils pouvaient s'avérer de sérieux empêcheurs de gouverner en rond, on peut se demander en quoi un État pourrait avoir envie de stimuler ce qui prend tant de plaisir à le picosser, à nourrir une mâchoire souvent prompte à le morde. Pour mettre en place un tel processus, il faut quand même y croire.

Georges-Émile Lapalme, fondateur du ministère des Affaires culturelles y croyait. Ses collègues de l'équipe du tonnerre de Jean Lesage un peu moins, mais, bon, en remerciement de ses services au Parti libéral – tenir le fort dans l'opposition, sous Duplessis en plus, pendant huit ans, ce n'est pas rien –, on a décidé de lui passer sa lubie.

Au contraire d'un René Lévesque ou d'un Paul Gérin-Lajoie ayant tous deux réussi avec relativement de brio leur projet respectif, la nationalisation de l'électricité pour l'un, l'architecture d'un système d'éducation publique pour l'autre, Lapalme a de son côté démissionné avant d'avoir

mis un point final à son œuvre tellement il était accablé par les bâtons qu'on ne cessait de lui mettre dans les roues.

Le ministère, lui, ayant heureusement survécu, demeure encore à ce jour son héritage. Et celui de ceux qui s'en moquaient. **L**